

Forêt ancienne du Chenal-Bélanger

Prucheraie à bouleau jaune

Écosystème forestier exceptionnel de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

EN QUOI CET ÉCOSYSTÈME EST-IL EXCEPTIONNEL ?

La prucheraie à bouleau jaune du chenal Bélanger est exceptionnelle, car il s'agit d'une forêt tricentenaire. C'est donc dire qu'elle a peu ou pas été perturbée par l'homme, ce qui est notable dans la région de Témiscaming, qui vit principalement de l'industrie forestière. Cette forêt n'a également jamais subi de perturbations naturelles de grande amplitude, telles que les feux, les épidémies sévères d'insectes et les grands chablis. Ces perturbations affectent la majorité des peuplements forestiers et provoquent leur rajeunissement.

La forêt ancienne du Chenal-Bélanger a donc pu évoluer naturellement et développer les caractéristiques propres aux forêts anciennes, c'est-à-dire une structure inéquienne, une abondance de gros arbres d'âge élevé et la présence soutenue de chicots et de débris ligneux de tous diamètres dans le peuplement. La régénération de la forêt s'est effectuée grâce aux petites trouées apparues dans le couvert à la suite de la mort d'arbres sénescents ou de perturbations naturelles de faible amplitude. Ce sont ces trouées qui, jusqu'à ce jour, ont permis aux arbres du sous-étage de se développer et d'assurer la pérennité du peuplement. Dans la forêt, cette dynamique naturelle existe probablement depuis bien plus longtemps que l'âge des plus vieux arbres rencontrés.

La forêt ancienne du Chenal-Bélanger offre une structure impressionnante de forêt ancienne. Les arbres de plus de 200 ans y abondent, et on y observe de nombreux chicots et débris de fortes dimensions. Les pruches atteignent régulièrement plus 80 cm de diamètre. On a aussi trouvé un bouleau jaune de 310 ans.

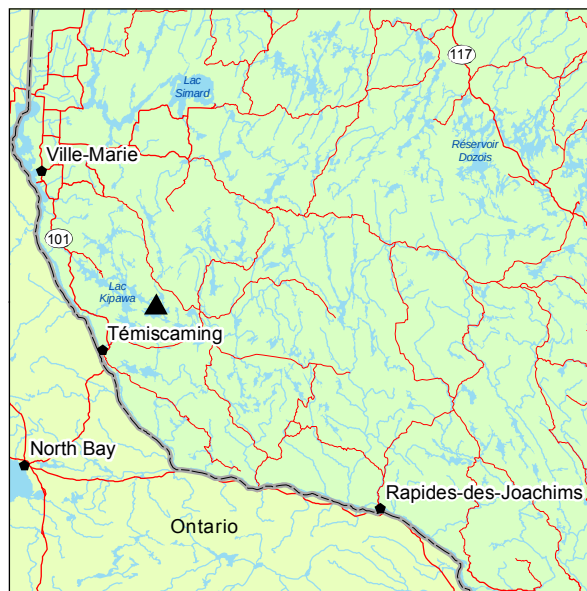
PORTRAIT SOMMAIRE DE LA FORÊT ANCIENNE DU CHENAL-BÉLANGER

La forêt ancienne du Chenal-Bélanger se situe à 35 km au nord-est de Témiscaming et fait partie du

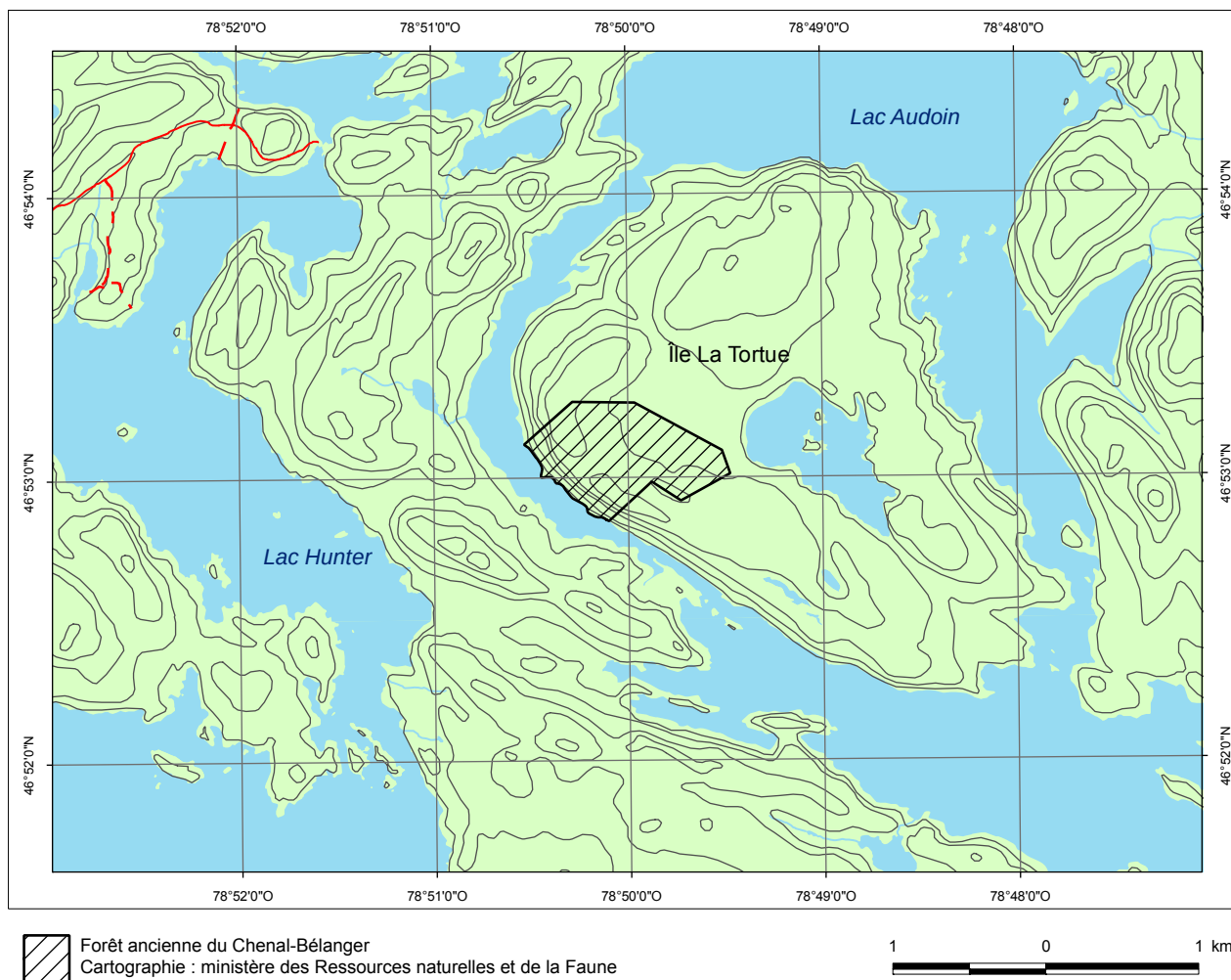
sous-domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune de l'Ouest. Dans cette région, le relief est modérément accidenté et formé de collines aux sommets arrondis et aux versants de pente faible ou moyenne. Les dépôts de surface sont surtout composés de till de mince à épais, sans lien apparent avec la position topographique. Le réseau hydrographique est bien développé.

La prucheraie à bouleau jaune du Chenal-Bélanger se situe sur des pentes douces couvertes de till d'épaisseur variable, bien drainé. La pruche de l'Est domine dans le couvert arborescent, accompagné du bouleau jaune et du thuya occidental.

Dans la strate arbustive, en plus de la pruche et du thuya, on trouve, entre autres, le sapin baumier et *Acer pensylvanicum*. Dans la strate herbacée, *Huperzia lucidula*, *Maianthemum canadense* et *Lycopodium obscurum* sont les espèces les plus abondantes.



▲ Forêt ancienne du Chenal-Bélanger



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction de l'environnement et de la protection des forêts
 880, chemin Sainte-Foy, 6^e étage
 Québec (Québec) G1S 4X4
 Téléphone : 418 627-8646
 Télécopieur : 418 643-5651
 Courriel : depf@mrnf.gouv.qc.ca
 Site Internet : www.mrnf.gouv.qc.ca
 N° publication : DEF-204 F-174

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction des forêts de l'Abitibi-Témiscamingue
 70, boulevard Québec
 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1
 Téléphone : 819 763-3388
 Télécopieur : 819 763-3216
 Courriel : abitibi-temiscamingue.forets@mrnf.gouv.qc.ca

Dossier n° 1417

Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante : www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-ecosystemes.jsp